

# A LETTRE

L'UNSA Défense, faites la différence!

### **UNSA Défense**

78 et 80 rue Vaneau 75007 PARIS © 01 42 22 37 02



Numéro 64 JUILLET - AOÛT 2025















#### CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

### L'option du bonheur!

Penser que le ministère possédait des fabriques à bonheur et a raté l'occasion de monter sur le podium de la qualité de vie au travail, en décidant de fermer ses Ecoles de Formation Technique (EFT) est un crève-cœur. En effet, selon une étude statistique très sérieuse, les ouvriers seraient davantage heureux au travail que les autres catégories socioprofessionnelles. Moins de tensions entre collèques, moins de tensions avec la hiérarchie, moins besoin de faire mine d'être de bonne humeur ou de cacher leurs émotions. Voilà bien quelques éléments que soumet l'UNSA au ministre des Armées, lui qui pose la réflexion de rétablir une formation initiale aux métiers ouvriers du MinArm, dans un contexte ultra concurrentiel. Celui-ci voit les fonctions et les métiers dévolus aux agents ouvriers « vampirisés » par l'industrie dans le contexte géopolitique du moment... moment qui, même sans jouer les Cassandres, présente une probabilité forte de s'installer dans la durée hélas.

Le bonheur est dans l'usine... Cette statistique rebat par ailleurs, l'importance de la richesse matérielle, c'est la théorie de la satisfaction relative. Celle-ci part du constat qu'un individu n'évalue pas son bien-être dans l'absolu mais par comparaisons aux autres.

L'UNSA Défense, sans aucun cynisme bien sûr, ne saurait trop renvoyer le ministre et les grands décideurs de ce ministère à la sentence de Bossuet qui disait : « Dieu se rit des hommes qui se plaignent des conséquences alors qu'ils en chérissent les causes ». Bien sûr, « Chacun cherche son chat », selon le principe même de la vie qui lui conviendrait, qu'elle soit amoureuse, de formation, d'évasion, de projet, familiale ou professionnelle... Il existe néamoins un préalable indispensable pour aboutir à un résulat : « Il ne suffit pas de trouver, il faut que l'attrait soit réciproque ».

Partant du postulat que la population de ces ouvriers au ministère des Armées ne cesse de décroitre, est même passée sous le seuil des 10 000 agents, devenant la dernière population du MinArm en nombre... que l'aboutissement des travaux permanents sur la QVCT (Qualité de vie et des conditions de travail) pourrait modéliser la modernité d'un ministère digne du 3ème millénaire... et que cette catégorie des ouvriers dispose d'une propension naturelle au bonheur... le ministre dispose alors de tous les ingrédients nécessaires pour relancer la formation initiale et rouvrir les écoles. Ne reste plus qu'à trouver la bonne recette. Pour cela, l'UNSA est disposée à mettre la main à la pâte.

Laurent TINTIGNAC - Secrétaire général de l'UNSA-Défense





Ce ne sont pas moins de 100 délégué-es qui se sont réunis cette première semaine de juin à Obernai. Avant tout, la fédération UNSA Défense et tous les délégué-es présents adressent un immense merci à toute l'équipe UNSA du CMG de Metz, pour la préparation de cette AG 2025, l'accueil chaleureux et la minutie de l'organisation.



Ces jours de débats ont permis de mesurer la maturité de notre fonctionnement interne, en termes de transparence et de fluidité des informations entre les différentes structures de la fédération, du secrétariat général aux équipes des CMG et des Bases de Défense. Egalement de la justesse de nos analyses des différentes situations, qu'elles soient de contexte géopolitique, de réalité d'un ministère des Armées confronté à des situations inédites dans un contexte budgétaire que chacun sait, comme des sujets RH et/ou d'organisation auxquels l'ensemble des délégué-es est confronté au quotidien.

Cette AG 2025 se tenait quelques jours après l'audience accordée par Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, aux fédérations syndicales. L'occasion pour les responsables de la fédération de revenir sur les grands sujets abordés, en termes de Loi de Programmation Militaire 2024/2030, de Revue Nationale Stratégique préfigurant une Défense post 2030, de considérantion de la composante civile de ce ministère que l'UNSA n'a pas manqué de rappeler au Ministre et à son cabinet. Par-delà, il s'est agit, bien sûr, de faire un retour sur les sujets de l'agenda social en rappelant les priorités, les attentes et les propositions de vos représentant-es UNSA: le dossier de révision de l'accord-cadre ARTT, le dossier de révision de l'instruction 1136 relative aux logements ministériels, le plan « Egalité entre les femmes et les hommes civils du ministère et de lutte contre les violences à caractères sexuel et sexiste », le plan « Handicap » et l'engagement de l'UNSA et bien sûr... le dossier relatif à la négociation puis de la mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire pour lesquels l'engagement de l'UNSA sur ce dossier n'est plus à démontrer comme il l'est tout autant au sein de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi de l'accord (CPPS) afin de toujours proposer des aménagements et améliorations.







Comme autant de témoins de cette activité intense et régulière 2024/2025 de vos délégué-es, disponibles sur le site de la fédération « unsadefense.org », la communication permanente a ponctué l'information dûe aux agents civils. A commencer par cette « Lettre mensuelle » de la fédération, votre info. Plus de 40 « Flash info » ont également rendu compte de l'activité de l'agenda social ministériel sur autant de sujets que comporte cet agenda. Chaque Comité Social d'Administration a lui aussi, permis la diffusion systématique d'un compte-rendu, que ce soit ceux de « Réseaux », « Spéciaux » ou « Ministériels ». Une année sociale qui doit permettre à chaque agent civil, quelle que soit sa catégorie et son statut, de mesurer la constance, la régularité, la charge mentale bien souvent, au travers des instances catégorielles. Chacune et chacun d'entre vous a pu prendre connaissance des éléments et des analyses de vos élu-es au sein de chacune d'elles... les Commissions Administratives Paritaires de catégories (CAP/C, CAP/B, CAP/A) pour les agents fonctionnaires, les Commissions Consultatives Paritaires Unifiées (CCPU) pour les Agents Sous Contrat (ASC), les Commissions Paritaires Spécifiques (CPS/ICT) pour les contractuels ICT-TCT, les Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO) pour les Ouvriers/CE/TSO. Cela en fait des instances, mais vos délégué-es ont répondu présents à chaque fois. Que toutes celles et tous ceux qui ont fait ce choix de sacrifier tout ou partie de ce qu'ils ont de plus précieux, leur temps, soient remercié-es de cet engagement indéfectible au bénéfice du collectif. A chacune et à chacun de mesurer cet engagement, cette permanence, ce soutien au quotidien sur lequel vous savez pouvoir compter. C'est aux agents de mesurer la constance et la permanence de cet engagement, merci à toutes celles et ceux ayant fait le choix de rejoindre l'UNSA cette année encore.



Le fonctionnement de notre fédération est constant, transparent, loyal et désintéressé. Preuve de cette maturité et témoin de ce fonctionnement respectueux de l'engagement de tous, le rapport moral et d'activité de la fédération comme le bilan de la trésorerie ont été votés à l'unanimité, comme autant de signes que la respiration démocratique de notre fédération est basée sur la loyauté et le respect dans cette belle matière humaine que nous avons choisie pour mieux vous représenter, mieux vous défendre, mieux vous rendre compte.

C'est donc remontés par un enthousiasme à toute épreuve que vos délégués ont terminé cette Assemblée Générale 2025 afin de mieux être à votre contact au quotidien. Merci à toutes et à tous !!!



# 2005-2025 L'UNSA Défense a 20 ans

# Depuis 20 ans à vos côtés

Il y a 20 ans, en 2005, naissait l'UNSA Défense. Cette organisation syndicale voulue par le rapprochement de femmes et d'hommes animés d'une même intention, d'une même volonté, de mieux défendre et représenter les personnels civils de ce ministère de la Défense (le MinDéf devenu MinArm).

Loin des ruptures et scissions qui habituellement caractérisent le syndicalisme en France, l'UNSA Défense représente un modèle syndical original, différencié de celui des confédérations syndicales. A l'UNSA Défense, comme dans toute l'UNSA, les composantes conservent leur autonomie afin d'éviter le risque de bureaucratisation ou de consignes déconnectées du réel, elles disposent d'une pleine liberté et compétence afin de s'organiser au mieux des intérêts du collectif qu'elles représentent.

La charte des valeurs UNSA reste le socle commun auquel chaque structure et tous vos délégué-es s'engagent en pleine conscience en rejoignant l'UNSA ou en militant au sein d'une de ses structures. Ces valeurs constituent les principes fondateurs de l'UNSA et de l'UNSA Défense : l'attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du Service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et la tolérance, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale et la volonté permanente de lutte contre toutes les formes de discriminations.



L'UNSA rend hommage à ces femmes et à ces hommes « fondateurs » dans les empreintes desquels, chacune et chacun de vos délégué-es pose aujourd'hui ses pas. Non, l'UNSA n'oublie pas ses origines, ni la modestie de ce mandat que toutes et tous assument avec sérieux et humilité. Oui, l'UNSA est depuis 20 ans à vos côtés, fidèle, engagée, militante, sérieuse, une organisation réformiste ni adepte « du refus par principe », ni partisane « de l'acceptation par habitude ».

Alors 20 ans, c'est le bel âge. On dit même que les jambes de 20 ans sont faites pour aller au bout du monde.

Alors on vous emmème avec nous ?

JOYEUX ANNIVERSAIRE L'UNSA DEFENSE!





# nadmissible!

Pénalisation de la grossesse



L'UNSA Fonction Publique, en coordinnation avec les autres fédérations syndicales, dénonce solannellement une mesure discriminatoire d'une gravité inacceptable à l'encontre des femmes en situation de grossesse exerçant dans la fonction publique. À compter du 1er mars 2025, les choix politiques impliquent que les femmes en situation de grossesse placées en congé maladie ordinaire – hors congé pour grossesse pathologique ou congé maternité – subiront une perte de rémunération de 10 % dès le premier jour d'arrêt. Ainsi, une femme dont la grossesse est déclarée mais qui serait contrainte de s'arrêter quelques jours sur avis de son médecin verra sa rémunération amputée.

Ce choix politique constitue une discrimination sexiste manifeste et une attaque contre les droits des femmes et leurs conditions matérielles de vie. Il renvoie à une époque que nous pensions révolue où les droits des travailleuses étaient suspendus à leur capacité à rester « productives » malgré les difficultés physiques liées à la maternité. Au XXIe siècle, rien ne peut justifier qu'un gouvernement prétendument attaché à l'égalité entre les femmes et les hommes puisse faire peser sur les agentes enceintes une sanction financière injuste sans tenir compte des réalités médicales, sociales ou professionnelles liées à leur grossesse. Cette décision est d'autant plus scandaleuse qu'elle touche un secteur, la fonction publique, où les inégalités salariales, les retards de promotion, les carrières hachées, les temps partiels imposés et la précarité contractuelle sont structurellement présents.

L'UNSA demande la garantie pleine et entière du maintien de salaire pour toute femme enceinte placée en congé maladie ordinaire sur avis médical quelle qu'en soit la nature. Sanctionner les femmes parce qu'elles sont enceintes ne relève pas d'une politique liée aux contraintes budgétaires : c'est une régression, c'est une attaque contre les femmes et c'est une faute.

## Votre actu du mois

### Formation HVSF Salon de Provence



C'est au sein de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence, sous le beau soleil de Provence, que les délégué-es UNSA Défense de la Base de Défense ont participé à la formation UNSA Défense, « Histoire Valeurs Structures et Fonctionnement de l'UNSA », animée par Laurent Tintignac, secrétaire général de la fédération.

Disposer des repères qui ont fait et continuent de faire l'UNSA, passe par quelques moments de rétrospective nécessaire. Chacune et chacun des participants a ainsi pu mesurer le chemin parcouru dans cet engagement humain avant tout et repartir certain des valeurs portées par notre organisation.

Par-delà, ces sessions restent, avant tout, un moment de convivialité et en cela, nous avons coché la case.



**Formation HVSF Marseille** 

« Histoire

fédération, Laurent Tintignac.

l'engagement UNSA Défense.

Un immense merci à l'équipe UNSA Défense de

Marseille pour cette belle journée organisée sur le

camp de Carpiagne, dans un cadre magnifique. Un

moment de convivialité majeur dans la cohésion d'une

équipe, débuté par le module de formation UNSA

Fonctionnement » animé par le secrétaire général de la

Merci à Nadège Bezard et son équipe pour cette

invitation, pour cette cohésion comme une évidence et

cette amitié visible...tout ce qui compte dans

Valeurs

# Sébastien Lecornu reçoit les fédérations syndicales

C'est au cours d'un entretien de 2 heures, que le ministre des Armées, assisté de son directeur adjoint de cabinet (Olivier Bouchery qui sera le nouveau Directeur de la DRHMD à compter du 1er juillet 2025) a reçu les fédérations syndicales du ministère.

Laurent Tintignac et Francis Dubois représentaient la fédération UNSA Défense.



Le RDV était attendu par l'UNSA et un « flash info » a été diffusé à la suite de cet entretien avec un ministre « cash » sur la situation géopolitique dans lequel il évolue, ceci dans le contexte budgétaire que tous savent. Un point a également été fait sur le déroulement de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030 dont la révision est

prévue sur l'exercice 2027, sur l'état des menaces qui pèsent sur la nation face à un monde entré dans une ère de déraison. L'UNSA souhaitait par ailleurs entendre le ministre sur la réalité de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD).

En préalable, l'UNSA a tenu à rappeler fortement au ministre, deux points fondamentaux :

- → Le ressenti des personnels civils se sentant exclus de cette communauté « Défense » qui fait sens pour les organisations syndicales, tant la priorité opérationnelle semble les invisibiliser alors que leurs missions n'ont jamais été aussi majeures dans l'excellence de l'opérationnel.
- → L'UNSA comprend parfaitement les priorités en matière de sécurité des citoyens, face à des menaces parfois traditionnelles, de plus en plus hybrides. Pour autant, il n'est pas question pour l'UNSA de sacrifier ce qui fait « Nation », le modèle social français.

## Ça marche la formation à Metz

Trois jours de formation intense et enthousiaste au profit des déléguées et militant-es du CMG de Metz emmenés par un Bruno OSSOLA, secrétaire général, toujours bienveillant et attentif à la situation de chacun.

Formation « Histoire Valeurs Structures Fonctionnement » par Laurent Tintignac. Formation « Ouvriers de l'Etat » par Sandra Vasconcelos, la secrétaire nationale des OE/CE/TSO et Laurent Noël, élu CASPO à Metz.

<u>Formation « Fonctionnaires</u> » par Joël Massé, le secrétaire national UNSA des fonctionnaires techniques. <u>Formation sur les violences intraconjugales</u> par Delphine Meisse, la secrétaire nationale UNSA des corps sociaux.

Si ces sessions sont importantes pour les délégué-es, elles ont été empreintes d'une grande simplicité, d'une grande attention de tous et de moments de convivialité...un marqueur de votre fédération UNSA Défense. **Merci à toutes et à tous de faire l'UNSA**.

Défense



Structures

Ce 64ème numéro de votre Lettre UNSA sera le dernier de l'année « scolaire ». Merci de votre lecture fidèle et de votre soutien à l'UNSA toute cette année encore. Passez toutes et tous de très belles vacances. Rendez-vous en

septembre!

